



Réunion Bureau du Comité de Direction

Réunion du	Vendredi 8 septembre 2023
A	10h 00
Présidence	M. Marc TOUCHET
Présents	MM. Patrick BARON, Jacques BREJAUD, Jacques LHUILIER
Excusé	M. Yann LE STRAT

Comme prévu à l'article 17 du Règlement Intérieur du District, le Bureau du Comité de Direction s'est réuni téléphoniquement pour statuer sur les sujets suivants :

- 1- Validation de la décision des clubs de Départemental 5 de supprimer ce championnat pour la saison 2023/2024.
- 2- Proposition de la Commission Sportive sur la composition des poules de Départemental 4 actualisées en fonction de l'intégration des équipes engagées en Départemental 5.
- 3- Validation du tableau des montées et Descentes, saison 2023/2024

- 1- Suite à la réunion du 6 septembre 2023, les clubs ayant engagés une équipe en Départemental 5 saison 2023/2024, où : 10 clubs étaient présents : EGC Touvent Cx – SA Issoudun – JS Pruniers – AC Parnac – E. Sassièrges Ambrault – FCMO – US Villegouin – ES Vineuil Brion – US Vouillon – LAMIFA 36, 2 clubs étaient excusés : SS Cluis et AS St Lactencin et 3 clubs absents : AS Anjouin – AS Maron – Olympique Châteauroux

Les dirigeants à l'unanimité rejettent les propositions et souhaitent que le championnat de Départemental 5 soient supprimés et les équipes engagées soient intégrées au Championnat Départemental 4, ce qui représente un total de 59 équipes d'où la possibilité de créer 5 poules géographiques.

Les élus présents prennent acte de cette demande et charge la commission sportive de repenser la composition des pôles de D4 (4 à 12 clubs et 1 à 11 clubs).

- 2- La Commission Sportive s'étant réunie pour effectuer ces modifications, cette dernière soumet à l'approbation du Bureau ces nouvelles compositions de poules. Afin d'avoir le temps nécessaire d'établir les nouveaux calendriers la Commission Sportive signale que la première journée de Départemental 4 initialement prévue le 10 septembre est reportée dans son intégralité au 17 septembre 2023.

Le Bureau entérine le procès-verbal de la Commission sportive du 07/09/2023 (publié le 07/09/2023).

- 3- Par conséquence, le tableau des montées et descente entériné le 5 septembre 2023, devient caduque et sur proposition du Secrétaire Général, le Bureau valide le nouveau tables Montées et descentes 2023/2024 revu et corrigé en fonction de la Suppression du Championnat Départemental 5. Annexe 1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 50.

Le Président,
M. TOUCHET



Le Secrétaire Général,
J. BREJAUD

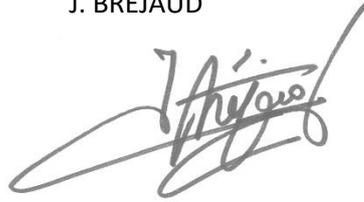




TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX A L'ISSU DE LA SAISON 2023/2024

Descente(s) de Ligue	0	1	2	3	4	5
Accessions de D1 en R3	2	2	2	2	2	2
Descentes de D1 en D2	2	3	4	4	4	5
D1 2024/2025	12	12	12	12	12	12
Accessions de D2. en D1	4	4	4	3 (a)	2	2
Descentes de D2 en D3	7 (b)	8 (c)	9 (d)	9 (d)	9 (d)	9 (d)
D2 2024/2025	24	24	24	24	24	24
Accessions de D3 en D2	8	8	8	7 (e)	6 (f)	5 (g)
Descentes de D3 en D4	9 (h)	10 (i)	11 (j)	11 (j)	11 (j)	11 (j)
D3 2024/2025	48	48	48	48	48	48
Accessions de D4 en D3	10	10	10	9 (k)	8 (l)	7 (m)
D4 2024/2025 (*)						

- (a) 3 montées en D1 Les deux premiers de la poule A et le premier de la poule B
- (b) 7 descentes les 4 derniers de la poule A et les 3 derniers de la poule B
- (c) 8 descentes Les 4 derniers des poules A et B
- (d) 9 descentes Les 5 derniers de la poule A et les 4 derniers de la poule B
- (e) 7 accessions les 1er des poules A-B - C- D et les 3 meilleurs 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (f) 6 accessions les 1er des poules A-B - C- D et les 2 meilleurs 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (g) 5 accessions les 1er des poules A-B - C- D et le meilleur 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (h) 9 descentes Les deux derniers des poules A-B-C- D et le moins bon 10ème des poules A-B-C-D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (i) 10 descentes les deux derniers des poules A-B-C-D et les 2 moins bons 10ème des poules A-B-C-D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (j) 11 descentes les deux derniers des poules A-B-C-D et les 3 moins bons 10ème des poules A-B-C-D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (k) 9 accessions les 1er des poules A-B - C- D- E et les 4 meilleurs 2ème des poules A - B- C- D- E au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (l) 8 accessions les 1er des poules A-B - C- D- E et les 3 meilleurs 2ème des poules A - B- C- D- E au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (m) 7 accessions les 1er des poules A-B - C- D- E et le meilleur 2ème des poules A - B- C- D- E au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (*) selon les engagements

Validé Bureau du 08/09/2023